

Cette Bretonne met du vin bio en canette

Le vin, elle l'aime rouge, rosé ou blanc, en bouteille mais aussi en canette. À Saint-Jacques-de-la-Lande, Brigitte Després vient de lancer une box de vins, bio ou issus de la viticulture durable, et en canettes.

L'initiative

Elle ne voit pas la vie en rose, mais plutôt en rouge, blanc, ou encore rosé. Ses couleurs à elle, sont celles des robes des vins. Passionnée par cette boisson depuis toujours, Brigitte Després, installée à Saint-Jacques-de-la-Lande, a décidé de créer, avec son entreprise La Robe du vin, une box avec des vins, bio ou issus de la viticulture durable, en canettes. « La canette n'altère pas du tout le goût du vin », affirme-t-elle, rapidement. À ceux qui feraient la grimace en entendant parler de ce format encore peu courant en France, elle répond : « Je sais que je casse les codes, mais ça m'amuse. »

Trois robes, trois régions différentes

Brigitte Després a découvert le vin alors qu'elle avait 15 ans. « Je me souviens de ma première dégustation, c'était un Château Bel Air, de 1994. »

Au départ, la sommelière œnologue voulait composer sa box avec des bouteilles, et non des canettes. Son objectif : « Rendre accessible ce produit, derrière lequel il y a de l'humain, du patrimoine, de la culture, une passion derrière. » Elle imagine un produit qui regroupe « trois couleurs de vin, de trois régions différentes, bio ou qui viennent de la



Brigitte Després a lancé son entre, La Robe du vin, en février 2019. Elle vend des box de vins en canettes.

viticulture durable ». Pour sa première box, son choix s'est porté sur un vin blanc du Val-de-Loire, un vin rouge du Languedoc et un rosé du Sud-Ouest.

Avec chaque robe, les acheteurs

auront accès à une vidéo qui raconte l'histoire de ce dernier, ainsi qu'une recette, qui s'accorde avec la boisson. « Pour les recettes, j'ai travaillé avec des chefs rennais : Alexandra Beauvais, Loïc Pasco

et Olivia Kpeglo. »

La box sera vendue en ligne, c'est pour cette raison que le format de la canette s'est imposée. « Ça réglait le problème de la bouteille en verre, qui pouvait se casser. » Plus solide, plus léger, et également « 100 % recyclable », pour coller au concept. « Bien sûr, l'idéal c'est de verser le contenu de la canette dans un verre, pour déguster », glisse la spécialiste, avec le sourire.

Brigitte Després sait qu'avec ce vin en canette, elle s'est lancée « un pari risqué. Si demain j'arrive à désacraliser la consommation du vin en canette, je serais contente. » Le nom de cette première box était tout trouvé, et ressemble à sa créatrice : L'audacieuse.

La sommelière se base sur ce qui se fait dans les autres pays. Par exemple, entre juillet 2018 et juillet 2019, aux États-Unis, d'après les données Nielsen, la vente de canettes de vin a bondi de près de 80 %. À terme, Brigitte Després souhaiterait sortir régulièrement un nouveau produit.

Les vins de ses box ne pétillent pas, mais la sommelière, si.

Sarah HUMBERT.

A partir de jeudi 11 mars, la box sera disponible sur le site La Robe du vin, 21,90 €.

Vers une meilleure parité chez les pompiers

La profession compte encore peu de femmes. En Ile-et-Vilaine, le Service d'incendie et de secours a mis en place un plan d'actions.

Sur les 650 pompiers professionnels du département, 39 seulement sont des femmes. Sur les 3 000 volontaires, on en compte 584. Les sapeurs-pompiers ne sont pas de bons élèves en matière de parité au travail. Le métier est encore très masculin.

En 2017, le ministre de l'Intérieur avait dressé le même constat sur tout le territoire, en relevant même « une incapacité » des services à accueillir le personnel féminin.

En Ile-et-Vilaine, un groupe de travail, piloté par Louis-Marie Daoudal, directeur adjoint du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis), s'est penché sur l'égalité femme-homme au sein de la profession.

700 tenues adaptées

Une grande enquête a été menée auprès du personnel. « Tout ce travail nous a permis d'élaborer un plan, validé par le conseil d'administration en décembre. Il comprend des actions concrètes, dont certaines seront mises en œuvre dès cette année », assure l'officier. Un exemple ? L'achat de tenues mieux adaptées à la morphologie féminine. « Au cours de l'enquête, cette question des uniformes a été abordée plusieurs fois. C'est une préoccupation qui n'avait pas été exprimée auparavant », affirme le colonel. Le Sdis va commander sans tarder un lot de 700 tenues.



En Ile-et-Vilaine, sur les 650 pompiers professionnels, 39 sont des femmes.

PHOTO : DR

Autre mesure : aménager les vestiaires dans les centres de secours. Actuellement, 70 % de la surface est attribué au personnel masculin. « On va tendre vers du 50/50. » Ou encore la mise en place d'un accompagnement individualisé au retour d'un congé maternité.

Le plan prévoit aussi un travail sur l'accueil des sapeuses-pompières dans les casernes, sur la formation... « Il y a encore des clichés d'un autre temps dans notre métier. Mais ça évolue, poursuit le directeur adjoint. Nous souhaitons que les femmes puissent prendre des postes à responsabilité. À compétence égale, pour un choix de promotion, elles seront favorisées. »

Nathalie FLOCHLAY.

Le projet d'usine Bridor devient politique

Les élus de Liffré-Cormier, qui veulent accueillir une usine Bridor, sont dégoûtés par l'opposition soudaine d'Europe Écologie Les Verts. Ce parti politique juge que le projet n'a pas de raison d'être.

Stéphane Piquet est contrarié. Très très contrarié. « Les neuf maires de Liffré-Cormier, on s'est retrouvés mardi, tous dans le même état d'esprit. Choqués, dégoûtés », tempête le président de cette communauté de communes.

Un communiqué circule depuis plusieurs jours sur les réseaux sociaux d'Europe Écologie Les Verts. Il attaque l'idée d'une implantation d'usine Bridor. « C'est un projet du passé. EELV se mobilise contre, puisqu'il ne répond à aucun objectif de protection de l'environnement et de créations d'emplois pérennes », signe Hugo Havard, secrétaire du groupe local du parti politique.

Sortis du bois

« Cette méthode est insupportable, fulmine Stéphane Piquet. On ne les a jamais entendus depuis le début du projet, jamais vus à la concertation et tout d'un coup, ils sortent du bois et nous tirent dessus. »

Les élus sont persuadés qu'en s'attaquant à Liffré-Cormier, la personne visée est en fait Loïc Chesnais-

Girard, socialiste candidat à sa succession à la présidence de Région. L'ancien maire de Liffré et président de la communauté de communes auparavant, est à l'origine de la venue de Bridor. Ce serait une façon de faire alors que les élections régionales se profilent.

« Je suis nouveau, j'ai eu besoin de temps pour prendre le dossier en main », se défend Hugo Havard. « Ce communiqué, nous l'avons rédigé au niveau local. Nous n'avons pas encore discuté avec des élus EELV, mais nous savons que nous sommes tous sur la même longueur d'onde », poursuit le jeune homme.

« À Cesson-Sévigné, à Pacé, au Stade Rennais, on peut faire n'importe quel projet d'urbanisme, EELV ne s'exprime pas mais notre projet c'est le diable ? Vraiment, on ne comprend pas ce jugement à l'emporte-pièce et ce manque de cohérence, pointe Stéphane Piquet. Plutôt que de créer de l'emploi auprès des habitants, les faire venir travailler sur le bassin rennais, ce serait plus écolo ? »



La potentielle usine Bridor, à Liffré, oppose les élus de Liffré-Cormier à Europe Écologie Les Verts.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Loïc Chesnais-Girard, Stéphane Piquet et les huit autres maires signent aussi un communiqué. Ils revendiquent ce projet et 500 emplois qui auraient pu partir à Düsseldorf ou à Lyon. « Il répond à la volonté collective de réindustrialiser la France, et permet le développement en Bretagne d'un groupe familial important, le groupe Le Duff. »

Daniel Salmon, sénateur EELV, joint hier soir, n'a pas la même vision. « Ce projet en l'état pose question. Il faut réinterroger nos modèles économiques. Ce type d'expansion, on ne le valide pas à Liffré, à Rennes ou ailleurs. »

Karin CHERLONEIX.

Le corps d'un homme retrouvé dans la rue

À Rennes, un homme a été retrouvé mort, hier, rue de Saint-Malo. La piste criminelle n'est pas privilégiée.



Le corps d'un homme a été retrouvé, hier, rue de Saint-Malo, à Rennes.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Faits divers

Macabre découverte pour un passant de la rue de Saint-Malo, vers 7 h, hier. Au niveau du numéro 64 de cette rue du centre-ville, près du chantier de l'Hôtel-Dieu, il remarque un corps inanimé à proximité d'une bouche d'égout. Le passant prévient les secours. À leur arrivée, les pompiers constatent le décès de l'homme.

Également alertée, la police s'est déplacée sur les lieux pour procéder à des constatations. La victime était

âgée de 37 ans et domiciliée à Rennes.

Une enquête en recherche des causes de la mort a été ouverte, mais la police ne privilégie pas la piste criminelle. Ce que confirme Philippe Astruc, procureur de la République de Rennes : « L'autopsie n'a pas mis en lumière d'éléments laissant penser à l'intervention d'un tiers. L'hypothèse accidentelle est, à ce stade, privilégiée. »

Romain LECOMPTÉ.

Il veut freiner le recours à la visioconférence

L'avocat rennais Maxime Tessier s'élève contre la comparution par visio, imposée à des personnes placées en détention provisoire.

Justice

En audience, un magistrat a qualifié sa position d'« idéologique ». Avocat au barreau de Rennes, Maxime Tessier remet les choses à leur place. « Je n'ai pas de position extrême. Mais il est prévu par la loi que la visioconférence se fasse avec l'accord du détenu. » C'est le cas des audiences pénales relatives au contentieux de la détention provisoire (sur le placement en détention provisoire ou sa prolongation).

« Atteinte aux droits de la défense »

Or, cette comparution par écran a été imposée à l'un de ses clients, pour une audience devant le juge des libertés et de la détention, le 31 décembre. « Ce juge a avancé la nécessité d'éviter tout risque de propagation du coronavirus. »

L'avocat craint que sous couvert du contexte sanitaire, le recours à la visioconférence, autorisée par l'ordonnance gouvernementale du 18 novembre 2020 (1), soit plus fréquent. Il soulève alors une question prioritaire de constitutionnalité (QPC). La cour d'appel de Rennes a renvoyé cette QPC devant la Cour de cassation, qui a décidé de la transmettre au Conseil constitutionnel, à

qui revient le contrôle de constitutionnalité des lois. C'est déjà « une bonne nouvelle que la Cour de cassation », qui a la maîtrise des renvois des QPC, ait « saisi le Conseil constitutionnel », indique Maxime Tessier. L'audience à Paris devrait se tenir dans le délai de trois mois, c'est-à-dire en mai.

L'avocat, par ailleurs membre du Syndicat des avocats de France (SAF), a bon espoir. Dans une décision du 15 janvier 2021, le Conseil constitutionnel a censuré la première ordonnance gouvernementale (du 25 mars 2020) permettant l'utilisation illimitée de la visioconférence dans un contexte d'urgence sanitaire devant les juridictions pénales, sans accord des parties. Le Conseil constitutionnel a estimé que cette mesure porte « une atteinte aux droits de la défense ».

Angélique CLÉRET.

(1) Dans son article 2, l'ordonnance stipule que « nonobstant toute disposition contraire, il peut être recouru à un moyen de télécommunication audiovisuelle devant l'ensemble des juridictions pénales et pour les présentations devant le procureur de la République ou devant le procureur général, sans qu'il soit nécessaire de recueillir l'accord des parties ».

Ile-et-Vilaine en bref

La Déléguée générale du Québec à Rennes et Saint-Malo

Elle est Déléguée générale du Québec, également représentante personnelle de François Legault, le Premier ministre québécois, pour la francophonie. Michèle Boisvert s'est déplacée durant deux jours en Ile-et-Vilaine. Lundi soir, elle a rencontré Gilles Lurton, le maire de Saint-Malo. Ils ont discuté ensemble de la réouverture de la Maison du Québec en juillet, après un an de fermeture en raison de la crise sanitaire.

Les discussions ont porté aussi sur les échanges économiques. Un thème au programme de l'étape rennaise, puisque Michèle Boisvert a visité, mardi, l'entreprise Fer Met Alu, implantée à L'Hermitage. Son directeur général, Julien Homo, travaille de longue date avec le Québec, tout particulièrement avec son collègue Martin Grenon, le patron d'Hydralfor, une société de Chicoutimi. Ensemble, à travers leurs parcours Attractive Metal, ils encouragent la mobilité internationale. Matthieu, un jeune métallier, n'attend plus que la levée des contraintes sanitaires pour partir faire un an de formation au sein d'Hydralfor.

« Le Québec et la Bretagne parta-



Michèle Boisvert a visité Fer Met Alu, à L'Hermitage, à l'ouest de Rennes. Une entreprise qui travaille en lien étroit avec le Québec.

PHOTO : DR

gent une histoire de découvreurs et de pionniers. Cet héritage se perpétue aujourd'hui dans les domaines de la science, de l'innovation, de l'économie, de la culture et de l'éducation », souligne la Déléguée générale du Québec.

Elle sera de retour en Ile-et-Vilaine les 10 et 11 mai, pour participer aux rencontres scientifiques franco-québécoises, organisées par le Conseil franco-québécois de coopération universitaire (CFQCU) en partenariat avec l'Université de Rennes 1.

Faits divers

Mort noyé à Rennes : la piste accidentelle se confirme



Les trois amis étaient au bord de la Vilaine, côté Stade Rennais, au moment du drame. Les plongeurs des pompiers ont retrouvé la victime près de l'écluse.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Scène dramatique dans la nuit du 6 au 7 mars, à Rennes. Il est 1 h, au bord de la Vilaine, dans le quartier de Cleunay. Trois hommes qui participent à une soirée – en petit comité dans le quartier – décident de prendre l'air. Le plus jeune glisse dans l'eau glaciale. Ses deux amis plongent pour venir à sa rescousse. L'un des deux ne remonte pas à la surface. Alertés, les pompiers, retrouvent le

corps du jeune homme de 29 ans dans la Vilaine, un peu plus loin, près de l'écluse du Moulin du Comte.

La police a ouvert une enquête. Ses deux amis avaient été hospitalisés et n'avaient pas pu répondre, dans un premier temps, aux questions des enquêteurs. Ils ont été entendus en milieu de semaine et ont confirmé la thèse accidentelle. Les investigations se poursuivent indique la police.